



Newsletter KPMG Monaco

■ Newsletter 2024 ■ N°2



Newsletter KPMG Monaco ■ 2024 ■ N°2

LCB/FT-P-C ■ Evaluation Globale des Risques LCB/FT-P-C	2
LCB/FT-P-C ■ L'examen particulier	2
NORMES COMPTABLES ■ Référentiel IFRS applicable au 1er janvier 2024	2
NORMES COMPTABLES ■ Panorama rapide des outils comptables et de leurs intérêts	3
CYBER ■ Lockbit 3.0 : Est-ce la chute du plus virulent des groupes de cybercriminels ?	3
JURIDIQUE ■ Mise à jour Obligations Sociétés civiles - GIE et Sociétés commerciales suite à la PARTIE IV LAB	3
JURIDIQUE ■ Mise à jour Obligations Associations suite à la PARTIE IV LAB	4
DEAL ADVISORY ■ Quelles méthodes de valorisation retenir dans un contexte de transaction ?	4
SOCIAL ■ Flash social : Proposition de loi n° 259	4

LCB/FT-P-C

Evaluation Globale des Risques LCB/FT-P-C, pilier d'un dispositif LCB/FT-P-C efficace

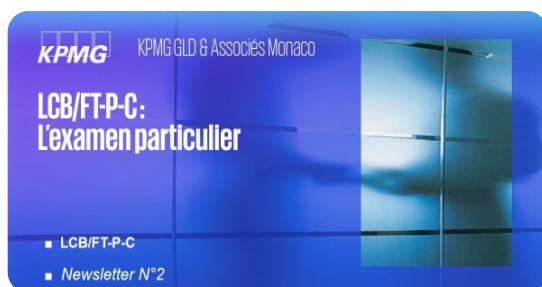


L'AMSF a publié en mars 2023 un guide pratique pour la mise en place de la carto des risques LCB/FT-C. Cela touche tous nos clients assujettis à la loi 1.362.

[EN SAVOIR PLUS](#)

LCB/FT-P-C

L'examen particulier



Les assujettis se doivent d'identifier les risques existants ou potentiels de B-FT-P-C, présentés notamment par leurs prospects, nouveaux clients et relations d'affaires mais également de mettre en œuvre des mesures de vigilance circonstanciées, selon une approche risque.

[EN SAVOIR PLUS](#)

NORMES COMPTABLES

Référentiel IFRS applicable au 1er janvier 2024



Découvrez les textes IFRS applicables de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024.

[EN SAVOIR PLUS](#)

NORMES COMPTABLES

Panorama rapide des outils comptables et de leurs intérêts



Tout entrepreneur s'est déjà posé cette question. Comment réduire le temps passé sur la gestion administrative et comptable, pour se concentrer sur son cœur de métier ?

EN SAVOIR PLUS

CYBER

Lockbit 3.0 : Est-ce la chute du plus virulent des groupes de cybercriminels ?



De l'opération Cronos réalisée par les polices de 15 pays à la rébellion du groupe de Ransomwares puis la révélation de l'identité présumée du chef de ce cartel, est-ce la fin du ransomware ?

EN SAVOIR PLUS

JURIDIQUE

Mise à jour Obligations Sociétés civiles - GIE et Sociétés commerciales suite à la PARTIE IV LAB



Nous vous présentons les grandes lignes des nouvelles obligations applicables aux Sociétés Civiles, GIE et Sociétés commerciales suite à la Partie IV de la Loi n° 1.559 du 29 février 2024.

EN SAVOIR PLUS

JURIDIQUE

Mise à jour Obligations Associations suite à la PARTIE IV LAB

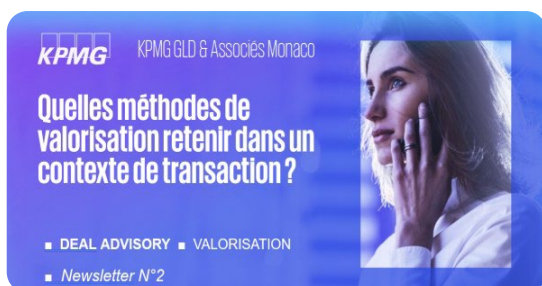


Depuis le mois de septembre 2023, les associations sont soumises à de nouvelles obligations en l'état des recommandations du Rapport MONEYVAL.

[EN SAVOIR PLUS](#)

DEAL ADVISORY

Quelles méthodes de valorisation retenir dans un contexte de transaction ?



Nous vous présentons les grandes lignes des nouvelles obligations applicables aux Sociétés Civiles, GIE et Sociétés commerciales suite à la Partie IV de la Loi n° 1.559 du 29 février 2024.

[EN SAVOIR PLUS](#)

SOCIAL

Flash social : Proposition de loi n° 259



La proposition de loi n° 259 pourrait bientôt modifier la loi n° 729 du 16 mars 1963 relative au contrat de travail avec notamment une réglementation à venir de l'abandon de poste et la création d'un mécanisme de rupture conventionnelle.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Contactez-nous

Bettina RAGAZZONI

Associé

bragazzoni@kpmg.mc

Stéphane GARINO

Country Senior Partner

sgarino@kpmg.mc

Xavier CARPINELLI

Directeur Associé

xaviercarpinelli@kpmg.mc

Anne-Marie FELDEN

Directeur Associé

afelden@kpmg.mc

Sylvie ROTI

Directeur Associé

sroti@kpmg.mc

Sabina DEBUSSY

Directeur Associé

sdebussy@kpmg.mc

Bernard SQUECCO

Associé

bsquecco@kpmg.mc



[2, rue de la Lùjerna • "Athos Palace" • 98000, Monaco](#)



mc-news@kpmg.mc



www.KPMG.mc



[@KPMG_Monaco](#)



+377 977 777 00



[@kpmg-monaco](#)



[@KPMGMonaco](#)

Abonnez-vous aux Newsletters KPMG Monaco

Les Newsletters de KPMG Monaco vous permettent de recevoir des conseils de nos experts et des actualités pertinentes directement dans votre boîte mail.

Nous nous engageons à vous fournir uniquement des communications pertinentes selon vos centres d'intérêts et de vos besoins professionnels.

[Je m'abonne aux Newsletters KPMG Monaco](#)

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)